CAPYBARABOOKS

Jérôme Quiqueret

# Tout devait disparaître

Histoire véridique d'un double meurtre
commis à Esch-sur-Alzette à la fin de l'été 1910

# 1.

Ce jeune Italien, dont j'ai fait la connaissance un jour de janvier 2012 sur Internet, se nomme Giacomo Fossati. Ce mercredi 14 septembre 1910, comme chaque matin de la semaine, sur le coup de 7 heures, ce jeune boucher se rend chez les Kayser-Paulus, qui habitent à quelques dizaines de mètres de chez lui, dans la rue d'Audun. Lui et son frère louent au couple une écurie depuis plus de trois ans. Ils y logent et nourrissent les chevaux qui finiront sur les étals de leur boucherie chevaline, après un détour par l'abattoir municipal situé dans le nord de la ville. Les Kayser-Paulus préfèrent en garder les clés. Il faut chaque jour les demander à Françoise à l'arrivée puis les lui remettre au départ, le matin comme le soir. Cette fois, lorsque Giacomo, Jacques pour la gendarmerie, frappe au carreau de la chambre du rez-de-chaussée, Françoise Paulus, pourtant toujours fidèle au poste, ne réagit pas. La fenêtre, par laquelle elle lui tend d'habitude la clé du portail, reste close. Après plusieurs minutes de tentatives infructueuses et après avoir constaté que la porte d'entrée est fermée, Giacomo se décide à escalader le haut portail latéral. Il lui permet de longer la maison et d'accéder à la cour pavée à l'arrière. La porte arrière, sur le pas de laquelle, la veille encore, il avait salué Françoise et remis la clé, est entrouverte. Giacomo n'ignore pas que Françoise la laisse souvent ouverte, les nuits durant lesquelles son chat, qu'elle aime comme l'enfant qu'elle n'a jamais eu, part en

vadrouille. Mais l'odeur agressive qui sort de la maison est bien moins habituelle que les échappées nocturnes du félin. Giacomo pénètre dans la cuisine, située à droite en entrant dans la demeure. De là, il accède à la chambre du couple en enfilade. À l'entrée de la pièce, à travers une épaisse fumée, il distingue d'abord au sol le corps d'Henri Kayser, allongé sur le dos. Derrière, il aperçoit le lit conjugal qui se consume. Il revient dans la cuisine prendre un seau d'eau pour éteindre le feu qui couve, puis ouvre la fenêtre pour dissiper la fumée et rendre l'air à nouveau respirable. C'est alors qu'il découvre l'étendue du drame. Il décrit cet instant aux gendarmes, quelques heures plus tard, dans un témoignage retranscrit en allemand dans leur procès-verbal : « J'ai ouvert une fenêtre car je ne pouvais plus respirer, et c'est alors seulement que, à la lueur d'une bougie que je venais d'allumer, j'ai aperçu le corps de l'épouse Kayser sur le lit fumant. »

Le jeune homme a pour premier réflexe de prévenir le neveu de la défunte. Dominique Reding est déjà en poste dans son bar situé, comme la boucherie des Fossati, un peu plus haut dans la rue, au-delà du chemin de fer qui la coupe en deux. Hier encore, Henri Kayser était assis dans son cabaret, à siroter un verre de schnaps, à pester contre la fainéantise de son beau-frère. Ce matin, c'est étendu, la gorge tranchée, sur le sol froid de sa chambre que son neveu le retrouve. Les jeunes gens alertent la gendarmerie. Le chef de brigade, Martin Schleich, et trois de ses hommes, Nicolas Schons, Michel Duhr et Philippe Olinger, pénètrent dans la maison quelque temps plus tard. Les badauds sont déjà nombreux sur place. Dans la chambre conjugale, le cas de Françoise Paulus est sans espoir. Le bas de son corps est carbonisé par le feu mis au matelas. Sa tête pend au-des-

sus du bois de lit. Sa position fait penser aux gendarmes qu'elle a tenté de protéger son visage. L'autopsie déterminera qu'elle a d'abord été assommée. C'est le feu qui, ensuite, a entraîné sa mort, plutôt que la longue coupure visible dans son cou. Françoise Paulus était âgée de 56 ans. C'était une femme forte et dynamique, dira l'autopsie. Au contraire, son mari, de dix mois son aîné, montre un corps décharné, rongé par la maladie. Il n'a pas eu le temps de se défendre. Quand les gendarmes sont arrivés, « Kayser gisait sur le dos, complètement étendu et les deux mains sur la poitrine », écrivent-ils dans leur rapport. « Au cou, il portait une entaille béante et une autre encore plus grande qui part de la droite du visage jusqu'à l'arrière de l'oreille. Il présentait également une blessure à l'arrière du crâne, apparemment causée par un coup asséné avec un objet dur. » Le décès constaté, les gendarmes doivent écarter les badauds de la scène du crime. Ces curieux oublient encore trop souvent qu'ils pourraient détruire sous leurs pas de précieux indices. Viennent ensuite les constatations qui nourriront le premier procès-verbal. Pour égorger ses victimes, le meurtrier ne semble pas s'être servi de la hachette munie d'un manche en bois de sapin qui trône sur une petite table au milieu de la chambre, à côté du linge du couple. Elle ne porte aucune trace de sang visible à l'œil nu. Il ne semble pas davantage avoir touché à une caisse en bois blanche. Enveloppés dans du papier journal, on y retrouve les couteaux qu'utilisait Henri Kayser au siècle précédent, quand il exerçait le métier de boucher.

Les lieux du crime livrent un message en apparence plus clair quant au mobile. L'armoire de la chambre a été fouillée, avant que le ou les auteurs du crime ne se soient rendus à l'étage supérieur pour explorer d'autres meubles.

L'objectif était de voler l'argent que le couple conservait à la maison. Le meurtre a été commis pour se faciliter la tâche ou pour éliminer les témoins. Au seuil de la porte qui mène de la chambre à la cuisine, les enquêteurs retrouvent les pantoufles d'Henri Kayser. Une est ensanglantée. Dans la cuisine attenante à la chambre, une porte et un tiroir de l'armoire sont ouverts, mais à l'intérieur tout est en ordre. Dans le bar, de l'autre côté du corridor qui coupe le rez-de-chaussée en deux, séparant la partie privative de la partie commerciale de la maison, le tiroir du comptoir est éventré et vidé de son contenu. La petite pièce qui servait de bureau au couple, située à l'arrière du bar, est désordonnée. Différents écrits, dont des livres de comptes, des cartes de visite ainsi qu'un livret d'épargne, y reposent encore. Il y a un four dans le coin de la pièce, posé là en attendant l'hiver. Sur un sofa repose un costume flambant neuf que Kayser venait de se faire tailler. Les gendarmes relèvent dans cette pièce quelques marques laissées par un objet pointu sur le couvercle d'une petite caisse en bois.

Trois des cinq pièces du premier étage sont vides. La quatrième servant de débarras, meublée d'une armoire à vêtements et d'une étagère à vaisselle, n'a pas été visitée. Par contre, dans la pièce située au-dessus de la chambre du couple, « le ou les auteurs se sont comportés comme des vandales », a noté sous la dictée le greffier du parquet Jean Scheer. À côté d'un lit encore bien fait, les tiroirs de la table de nuit sont ouverts. Une grande armoire en fer a été forcée : la partie inférieure avec le cadre et la serrure a été arrachée. À l'intérieur, on aperçoit encore le tâtonnement des doigts sur le linge. Les mains baladeuses ne sont étrangement pas tombées sur près de 1000 marks qui y étaient cachés. Cela équivaut pourtant au salaire de près

de trois cents journées de travail d'un mineur du quartier. Il reste également deux boîtes, l'une contenant du parfum, l'autre des bijoux, ainsi qu'un grand carton ouvert avec des accessoires et une montre en or pour homme. Si le crime devait se révéler crapuleux, il n'est manifestement pas l'œuvre d'un expert.

Entre le lit et la fenêtre, il y a une commode en chêne laqué avec six tiroirs fermés. La plaque en marbre qui coiffait le meuble a été forcée puis renversée au milieu de la pièce. Les objets disposés dessus, un crucifix, des photos, un candélabre et des figurines en gypse, gisent au sol. Le ou les intrus se sont ainsi créé un accès au premier tiroir et au coffre en fer qu'il renfermait. Les enquêteurs y retrouvent deux clés, deux balles de revolver, deux porte-monnaie vides, de nombreuses décorations ainsi que des documents administratifs, dont l'acte de mariage des époux. Dans l'un des trois tiroirs de la commode restés inaccessibles aux mains chercheuses, les enquêteurs retrouvent également six billets de 100 marks.

Au troisième étage, sous les toits, les Kayser-Paulus disposent de trois pièces mansardées. Dans deux d'entre elles, les gendarmes ne décèlent aucune trace de passage. Dans la troisième, ils tombent sur le frère aîné de Françoise, Nicolas Paulus, encore endormi. Ils le réveillent. Il est 9 heures. Cela fait deux jours que l'homme de 64 ans, perclus de rhumatismes, n'a pas quitté sa chambre. La veille, dit-il, il n'avait pas eu la force d'aller fermer les portes de l'arrière de la maison et de la cave. Durant la nuit, vers 2 heures du matin, il a entendu des allées et venues, des pas traînants sur le sol. Il a cru entendre ceux feutrés de son beau-frère en pantoufles, qui marchait lentement, une canne à la main. « Comme Kayser se levait

souvent la nuit, vraisemblablement en raison de douleurs, je n'ai rien supposé de grave, j'ai cru qu'il faisait une ronde dans la maison », jure-t-il aux gendarmes.